

Programme de formation des bénévoles

----- FORMATIONS GRATUITES -----

S'inscrire :

À qui s'adressent les formations ? À tout bénévole assurant ou non des responsabilités au sein d'une association.

Les inscriptions s'effectuent directement en ligne :

<https://www.lemouvementassociatif-grandest.org/fr/formations.html>

Renseignements :

Alsace Mouvement associatif Tél : 03 88 23 26 38

Mail : formations@alsacemouvementassociatif.org

Quelles sont les obligations fiscales de notre association ?

Session : **17 et 23 novembre** (18h30 à 21h30)

Objectif : La fiscalité comme outil de pilotage de l'association

La comptabilité associative niveau 2

Session : **29, 30 novembre et 7 décembre** (18h30 à 21h30)

Objectif : Comprendre le processus de comptabilisation ; comptabilité courante, états annuels pour l'AG

Remettre à jour les statuts de son association

Session : **11 et 18 janvier** (18h30 à 21h30)

Objectif : Considérer à leur juste place les statuts dans la vie associative et les bonnes raisons pour les réécrire

Levée de fonds, mécénat : découvrir les fondamentaux

Session : **21 et 28 janvier** (10h-12h30 et 13h30-15h30)

Objectif : Initier les dirigeants associatifs et les bénévoles à la démarche stratégique de levée de fonds privés

Le financement des associations et la diversification des ressources

Session : **31 janvier et 6 février**

Objectif : Repérer les différentes ressources financières possibles pour une association.

Connaître leurs conditions d'obtention et les limites fiscales qui leur sont liées

La comptabilité associative niveau 1

Session : **2, 7 et 9 février** (18h30 à 21h30)

Objectif : Comprendre la logique générale de la comptabilité en association (vocabulaire et mécanismes comptables de base. Savoir élaborer les documents comptables pour une petite association

Le fonctionnement d'une association

Session : **27 février et 7 mars** (18h30 à 21h30)

Objectif : Préciser qui fait quoi dans une association, quelle place réserver aux membres

Faire évoluer son projet associatif

Session : **20 et 27 mars** (18h30 à 21h30)

Objectif : S'approprier les enjeux et des outils pour l'évaluation du projet associatif et de sa mise en œuvre. Elaborer une organisation et des outils pour écrire ou réécrire le projet associatif dans une démarche collective.

EN VISIOCONFÉRENCE

Rédiger une demande de subvention : 1^{er} mars
(18h30-21h30)

Le mécénat de compétences pour les associations : 6 mars
(18h30-21h30)

Permanences de conseil - emploi associatif (RDV individuel – 30mn) : site internet catégorie EMPLOI